

7 Wallons sur 10 ne prennent jamais les transports en commun Le vélo électrique 2 fois plus populaire qu'il y a 3 ans : 10% des Belges l'utilisent

6 Belges sur 10 sont opposés à une zone 30 généralisée dans les centres-villes. En Wallonie, 7 personnes sur 10 ne prennent jamais les transports en commun. Quant au vélo électrique, il a gagné en popularité au cours des dernières années. 10% des Belges l'ont enfourché en 2017 ; c'est deux fois plus qu'il y a trois ans. Voilà quelques-uns des principaux résultats de l'Enquête Nationale d'INSécurité Routière menée par l'institut Vias pour la 6^e année consécutive. Grande première cette année : les résultats ont été ventilés en fonction des provinces.

L'Enquête Nationale d'INSécurité Routière en est à sa 6^e édition cette année. Son objectif est de vérifier si le sentiment d'insécurité des usagers de la route, leur comportement en matière de déplacements et leur adhésion à certaines mesures de sécurité routière évoluent au fil des ans.

1) Sentiment d'insécurité

Le sentiment d'insécurité croît chez les utilisateurs des transports en commun

Entre 2012 et 2016, le nombre de tués dans la circulation a chuté en Belgique de 770 à 637. Le nombre d'accidents corporels a suivi la même tendance et est passé de 44.234 à 40.096. L'on peut logiquement s'attendre à ce que le sentiment subjectif d'insécurité suive la sécurité routière objective. Mais les résultats de l'enquête 2017-2018 ne viennent pas confirmer cette hypothèse.

Le sentiment d'insécurité stagne pour tous les modes de transport. Il est même en légère hausse parmi les usagers des transports en commun. Les attentats de mars 2016 y sont probablement pour quelque chose. Malgré cela, les transports en commun restent le mode de transport dans lequel les usagers se sentent le plus en sécurité.

Les cyclistes se sentent le plus en danger à Bruxelles

Les motards se sentent nettement moins en sécurité en Wallonie qu'en Flandre. Même constat chez les cyclistes qui se sentent systématiquement plus en sécurité dans les provinces flamandes que dans les provinces wallonnes. C'est à Bruxelles qu'ils se sentent les plus vulnérables.

2) Mobilité des Belges

Deux fois plus de personnes se déplaçant sur un vélo électrique en 3 ans

Près de la moitié des personnes interrogées (46%) ont roulé au moins une fois à vélo en 2017. Ce nombre est toutefois nettement moins important dans les provinces wallonnes où l'usage du vélo se situe autour des 25%. Dans la province de Luxembourg, ce pourcentage tombe même à 17%.

Par contre, dans presque chaque province flamande, plus de la moitié des citoyens se sont déplacés à vélo au cours de l'année écoulée. Anvers vient en tête avec 68%. Le Brabant flamand est la province flamande comportant le moins d'adeptes de la bicyclette (45%).

Pour ce qui concerne le vélo électrique, nous constatons aussi qu'il est beaucoup plus prisé en Flandre qu'ailleurs, avec un pourcentage atteignant même 16% dans le Limbourg. Au total, 10% de tous les Belges ont utilisé un vélo électrique au cours de l'année écoulée, soit deux fois plus qu'en 2014 (5%). Le cadre juridique plus clair a certainement favorisé cet engouement.

Seuls 3 Wallons sur 10 empruntent les transports en commun

Les usagers des transports en commun sont de loin les plus nombreux à Bruxelles (63%), mais aussi dans la plupart des provinces flamandes où 40 à 45% des personnes interrogées voyagent en train, en tram ou en bus. En Wallonie, quasiment 70 % de la population totale ne s'est jamais déplacée en transport en commun au cours de l'année écoulée !

L'auto, toujours reine de la route

Le Belge compte en premier lieu sur la voiture pour effectuer ses déplacements. 81% de tous les Belges en ont conduit une au cours de l'année écoulée. Elle est de très loin le mode de transport le plus populaire. Le Belge parcourt en moyenne 149 kilomètres par semaine au volant d'une voiture contre 10 kilomètres à vélo.

Ici aussi, nous observons des différences de taille d'une Région à une autre. C'est en Flandre-Orientale (17 km par semaine) et dans la province d'Anvers (16 km) que le vélo est le plus utilisé, alors que les habitants de la province de Luxembourg n'effectuent que 2 km sur leur bicyclette en moyenne. La part en pourcentage des modes de transport autres que la voiture reste toujours très restreinte à l'exception de la Région de Bruxelles-Capitale où il y a un meilleur équilibre entre les différents moyens de déplacement.

3) Comportement avoué

1 personne interrogée sur 3 a roulé trop vite au cours du mois écoulé

La vitesse excessive demeure l'un des problèmes majeurs sur nos routes. Près d'un tiers des Belges avouent avoir roulé trop vite durant le mois dernier, tant en agglomération (29%), sur autoroute (30%) que hors agglomération (33%). Par ailleurs, les Belges utilisent encore massivement le GSM en voiture. Ainsi, un quart d'entre eux (25%) a téléphoné avec un kit mains libres le mois dernier et 1 sur 10 (9%) l'a fait avec le GSM en main.

L'alcool et la vitesse problèmes majeurs en Wallonie

12% des Belges ont conduit sous l'emprise de l'alcool au cours du dernier mois. Ce pourcentage est le plus faible à Anvers et à Bruxelles (10%) et le plus élevé dans les provinces de Luxembourg (16%) et de Namur (15%). Les résultats concernant les excès de vitesse suivent la même tendance. C'est dans la province de Luxembourg que l'on roule le plus souvent trop vite hors agglomération (51%). A l'inverse, le pourcentage de conducteurs dépassant les limitations de vitesse est inférieur à 20% sur tous les types de route à Bruxelles.

4) Adhésion sociale à certaines mesures de sécurité routière

6 Belges sur 10 contre une zone 30 généralisée dans les centres-villes

Il existe une forte adhésion sociale en faveur de plusieurs mesures de sécurité. Près de trois quarts (74%) des Belges se montrent favorables à un éthylotest antidémarrage obligatoire pour les récidivistes. Cette mesure entrera en vigueur courant 2018. 68% souhaitent plus de contrôles alcool et 57% plus de contrôles vitesse.

60% des personnes interrogées sont opposées à une zone 30 généralisée dans les centres-villes. Un gros travail de sensibilisation reste donc à faire pour convaincre du bien-fondé de cette mesure bénéfique pour la sécurité routière. Idem pour le permis à points qui ne franchit pas la barre des 50% de partisans ni en Flandre ni en Wallonie. 44% des Flamands sont pour et 38% sont contre. L'opposition est plus forte en Wallonie : seuls 28% des Wallons sont pour ; 56% contre.

Selon Karin Genoe, administrateur délégué de l'institut Vias : « *Bien que le nombre de victimes de la route chute, le sentiment d'insécurité ne diminue pas pour autant. Le Belge exige à juste titre plus d'efforts pour garantir la sécurité routière. L'importante adhésion sociale en faveur d'une intensification des contrôles vitesse et alcool est de bon augure. Ces contrôles et d'autres mesures doivent rendre nos routes plus sûres pour tout le monde.* »

Pour le Ministre de la Mobilité, François Bellot : « *Le Belge continue de se déplacer essentiellement en voiture même si nous constatons que le vélo électrique devient de plus en plus populaire ces dernières années. Pour améliorer la mobilité, il est nécessaire de miser sur plusieurs modes de transport utilisés en parfaite harmonie. Le fait que le Belge juge opportun d'imposer l'éthylotest antidémarrage pour les récidivistes me donne de l'espoir. Nous pouvons ainsi empêcher de manière ciblée les conducteurs de reprendre le volant après avoir bu.* »

Personnes de contact :

Benoît Godart (porte-parole de l'institut Vias) : 0476/24.67.20.

Jasper Pillen (porte-parole du ministre Bellot) : 0472/72.89.17.



Vias Institute
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411